



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN SEPTEMBRE 2024

À la fin septembre, 4'471 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 128 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage en Valais est resté stable à 2.5%.

Au niveau cantonal, la hausse du nombre de chômeurs s'explique principalement par le ralentissement des activités dans l'hôtellerie-restauration dû à la fin de la saison estivale (+95 chômeurs par rapport au mois précédent).

D'un point de vue régional, le Haut-Valais ainsi que le Valais Central connaissent une légère hausse de leur taux de chômage (respectivement de +0.2pt et +0.1pt) tandis que dans le Bas-Valais, ce taux est resté stable.

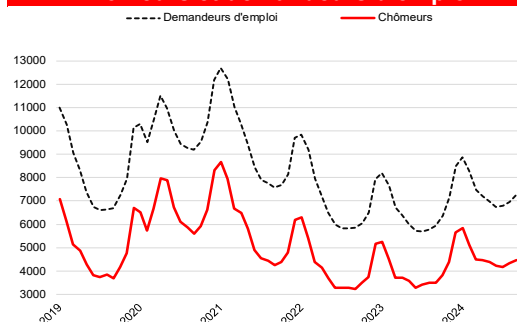
Enfin, selon les dernières prévisions du Groupe d'experts de la Confédération (SECO), le PIB suisse devrait croître de 1.2% et le taux de chômage devrait se situer à 2.4% en 2024. Pour le canton du Valais, ces valeurs devaient être de +1.4% pour le PIB et 2.6% pour le taux de chômage.

4 octobre 2024

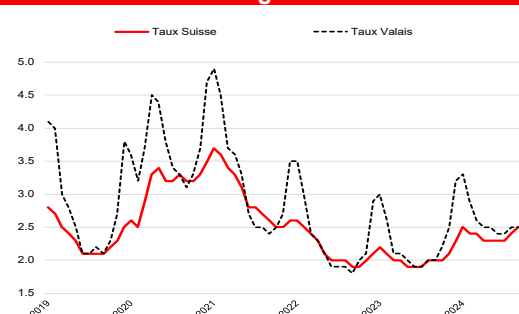
Chômage septembre 2024

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.5%	4'471	→
Haut-Valais	1%	427	↗
Valais central	2.9%	1'968	↗
Bas-Valais	3.2%	2'076	→

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais



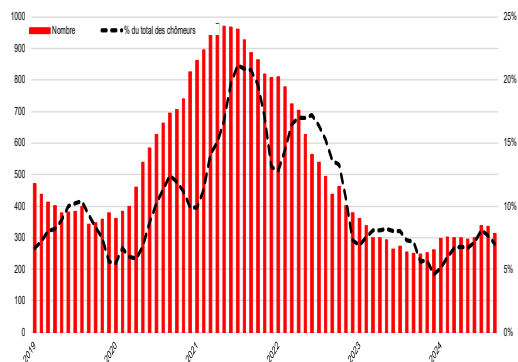
Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Sept. 2024	variation mensuelle	variation annuelle	Sept. 2024	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.5	0.1	0.5	113'245	1'891	22'419
Valais	2.5	0.0	0.5	4'471	128	966
Haut-Valais	1.0	0.2	0.3	427	95	136
Valais Central	2.9	0.1	0.5	1'968	35	334
Bas-Valais	3.2	0.0	0.8	2'076	-2	496
RAV Oberwallis	1.0	0.2	0.3	420	95	134
ORP Sierre	2.8	0.2	0.4	634	46	99
ORP Sion	2.9	0.0	0.5	1'337	-11	233
ORP Martigny	2.9	0.0	0.5	959	-6	171
ORP Monthey-St.-Maurice	3.6	0.1	1.1	1'120	4	328

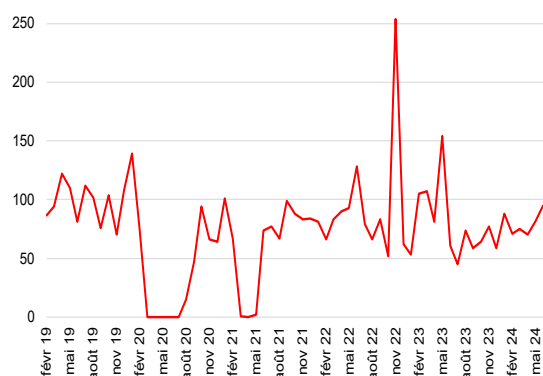
Contact

Christophe Juillard, responsable de l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 72 99

Chômeurs de longue durée



Arrivées en fin de droits



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Sept. 2024	variation mensuelle	variation annuelle	Sept. 2024	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	669	-20	205	4.0	-0.2	1.2
25-49 ans	2'683	99	544	2.6	0.0	0.5
50-64 ans	1'117	54	217	2.0	0.1	0.4
Hommes	2'342	55	519	2.4	0.0	0.5
Femmes	2'129	73	447	2.6	0.1	0.5
Suisses	2'206	-24	414	1.7	0.0	0.3
Etrangers	2'265	152	552	4.9	0.3	1.2
Au chômage depuis 1-6 mois	3'278	160	676	-	-	-
Au chômage depuis 6-12 mois	879	-10	227	-	-	-
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	314	-22	63	-	-	-

Chômage par activités économiques

	Septembre 2024		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	376	8	0	0.0	113	43.0
Hôtellerie, restauration	577	13	95	19.7	40	7.4
Agriculture, sylviculture	49	1	-2	-3.9	0	0.0
Activités non saisonnières						
Industrie	520	12	-24	-4.4	138	36.1
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	692	15	3	0.4	88	14.6
Transports	193	4	12	6.6	45	30.4
Information et communication	109	2	1	0.9	37	51.4
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financières	516	12	12	2.4	129	33.3
Activités de service administratif et de soutien	253	6	10	4.1	86	51.5
Administration publique, assurances sociales et enseignement	299	7	-8	-2.6	66	28.3
Santé et action sociale	441	10	13	3.0	90	25.6
Activités créatives, artistiques et de spectacle	87	2	15	20.8	14	19.2
Autres professions	359	8	1	0.3	120	50.2

Taux de chômage : Depuis le 1^{er} janvier 2020, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2018-2020) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 176'414 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.